

Examen de la cinquième compilation-synthèse des communications nationales initiales

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

Le SBI a examiné cette question à ses 1^{re}, 3^e et 8^e séances, tenues respectivement les 1^{er}, 2 et 10 décembre. Il était saisi des documents FCCC/SBI/2003/13 et FCCC/SBI/2003/INF.14.

À la demande de certaines Parties, le document FCCC/SBI/2003/INF.14 n'a pas été examiné.

Des déclarations ont été faites par les représentants de neuf Parties, dont un a parlé au nom de la Communauté européenne, de ses États membres et de certains États adhérents, un autre au nom du Groupe des 77 et de la Chine et un autre au nom de l'Alliance des petits États insulaires.

À la 1^{re} séance, le représentant de l'Alliance a demandé au secrétariat d'établir une compilation-synthèse des renseignements figurant dans l'ensemble des communications nationales initiales des petits États insulaires en développement, en mettant l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

À la même séance, le SBI a décidé d'examiner la question en même temps que les points 3 b) et c) au sein d'un groupe de contact présidé par M. Sok Appadu (Maurice). À sa 8^e séance, le SBI a été informé du résultat des consultations du groupe de contact.

2. Conclusions

À sa 8^e séance, le 10 décembre, après avoir examiné une proposition de la Présidente, le SBI a recommandé un projet de décision sur cette question (FCCC/SBI/2003/L.23) pour adoption par la Conférence des Parties à sa neuvième session¹.